



Diplôme d'Etat

Assistant de Service Social

Diplôme d'Etat de niveau 6

Le Diplôme d'Assistant de Service Social est un diplôme de niveau 6 gradé licence (BAC+3) délivré au nom du ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles.

Arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000052384266/2026-09-01>

LA PROFESSION

L'assistant de service social (ASS) intervient auprès de personnes confrontées à diverses difficultés : économiques, d'insertion, familiales, de santé, de logement.

Il accueille, soutient, oriente et accompagne la construction de projets en tenant compte des potentialités des personnes et des possibilités offertes par la collectivité. Tenu au secret professionnel, l'ASS doit réussir, dans le cadre de ses missions, à instaurer une relation de confiance avec ses interlocuteurs. Quatre missions principales relèvent de sa compétence : l'évaluation de la situation des intéressés, le conseil et l'orientation des personnes en difficulté, l'accompagnement des personnes sur la base d'un projet, la participation au développement social local.

LES LIEUX D'INTERVENTION

- Collectivités locales (départements et Communes)
- Etat (Ministère des Affaires Sociales, de l'Education nationale, de la Justice ...)
- Etablissements publics (hôpitaux ...)
- Organismes de protection sociale (caisses de sécurité sociale, d'allocations familiales, de retraite)
- Entreprises industrielles et commerciales privées ou publiques
- Associations du secteur sanitaire et social

LES APTITUDES

- Intérêt pour les questions sociales et les besoins des personnes
- Sens de l'écoute
- Goût pour la communication et les relations humaines
- Sens du travail en équipe
- Bonne culture générale

Les domaines et les secteurs d'intervention sont extrêmement diversifiés.

LE CONTENU DE LA FORMATION

Une formation professionnelle en 3 ans en formation initiale ou situation d'emploi, soit 1517 heures théoriques (dont 12 heures d'accompagnement individuel) et 1925 heures pratiques. Avant l'entrée en formation, un entretien de positionnement destiné à évaluer les acquis issus des formations antérieures et des expériences professionnelles, pourra donner lieu à des allègements ou des dispenses. Pour les conditions d'accès par la VAE, consulter notre site Internet.

LA DURÉE DE FORMATION

► 1517 HEURES DE FORMATION THÉORIQUE

La formation préparant au DEASS est organisée en 4 blocs de compétences qui structurent la formation :

- **BC 1 :** Concevoir et conduire un accompagnement social favorisant l'insertion sociale et l'amélioration des conditions de vie (504h)
- **BC 2 :** Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation (504h)
- **BC 3 :** S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale (252h)
- **BC 4 :** S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social (245h)

Les blocs de compétences sont validés séparément et sont acquis à vie.

► 1 925 HEURES DE FORMATION PRATIQUE

Période 1 : Entre 9 et 13 semaines

Période 2 et 3 : Entre 42 et 46 semaines



LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présence aux cours et méthodologies, participation, travaux intermédiaires (DST, fiches de lecture, exposés collectifs, enquête de terrain, travaux de groupe). L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée par un contrôle continu ainsi que par une épreuve conclusive à l'issue du parcours de formation.

LES OUTILS

Cours, conférences, séminaires, débats, travaux de groupe, enquêtes, accompagnements aux écrits et au numérique, projets individuels et collectifs, projets de mobilité internationale, plateformes numériques, aménagements pour les personnes en situation de handicap.

STAGES ET VOYAGES D'ÉTUDES
POSSIBLES À L'INTERNATIONAL



Erasmus+



LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire du baccalauréat ou
 - Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4 ou
 - Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels (VAP)
- **Et satisfaire à l'épreuve orale d'admission**

LES COÛTS

Frais de sélection : **80€**

Droits d'inscription : **178€** par année de formation

CVEC (uniquement pour la formation initiale) : **105€** (2025-2026)

Coût de la formation : **21 238€**

LES FINANCEMENTS

RNCP 41748

Date de l'échéance de l'enregistrement : 31/08/2031



	FINANCEMENT	INSCRIPTION	NOMBRE DE PLACES
Etudiants	Formation financée par la Région SUD	 Entrez dans l'enseignement supérieur	55
Demandeurs d'emploi	Formation financée par la Région SUD	En ligne sur www.irts-pacacorse.com	20
Salariés	Employeur, OPCO, Transition Pro, CPF...	En ligne sur www.irts-pacacorse.com	25
Apprentissage	OPCO	En ligne sur www.cfa-giapats.fr	



LIEU DE FORMATION

IRTS PACA CORSE

10, avenue Alexandre Ansaldi
13014 Marseille

04 91 67 13 00

CONTACT INFORMATION

scolarite@irts-pacacorse.com

**Prestations, locaux accessibles et référents
aux personnes en situation de handicap**



www.irts-pacacorse.com 



@irtspacacorse